

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2010-03-11

PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2010

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal d'AlbanéL qui se tenait à l'édifice municipal situé au 160, rue Principale à AlbanéL, le 11 mars 2010 à 18 h 00, sous la présidence de Mme Évangéline Plourde, maire.

Sont présents :

M. Michel Lavoie, conseiller
M. Robin Harvey, conseiller
Mme Francine Chiasson, conseillère
M. Alain Laliberté, conseiller

Sont absents :

Mme Liane Proulx, conseillère
M. Renel Gagnon, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 18 h 00 par la prière récitée par Mme Évangéline Plourde, maire.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation de signature d'une promesse d'achat et d'émettre un paiement à titre d'avance sur l'achat de parties de lots
4. Édifice du 172, rue Principale – Autorisation de paiement pour les armoires du local de la FADOQ
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

10-76

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ROBIN HARVEY, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu.

10-77

3. **AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE PROMESSE D'ACHAT ET D'ÉMETTRE UN PAIEMENT À TITRE D'AVANCE SUR L'ACHAT DE PARTIES DE LOTS**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel doit acquérir une bande de terrain pour permettre la bonification de la Véloroute des Bleuets;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel est en pourparler avec certains agriculteurs pour acquérir une bande de terrain sur des lots situés le long de la Route 169;

ATTENDU QU' il y a lieu de signer une promesse d'achat ainsi que d'autoriser un montant d'argent avant de faire l'acquisition finale de ces parties de lots;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise madame Évangeline Plourde, maire, à signer une promesse d'achat avec les agriculteurs concernés par ces parties de lots et qu'un montant de 5 000 \$ soit autorisé à titre d'avance.

10-78

4. **ÉDIFICE DU 172, RUE PRINCIPALE – AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LES ARMOIRES DU LOCAL DE LA FADOQ**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise un paiement au montant de 5 180.96 \$ taxes incluses pour les armoires du local du club FADOQ de la gaieté d'Albanel.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10-79

6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER,

Que la séance soit et est levée à 18 h 18.

Fait et passé à Albanel en ce onzième jour de mars 2010.

ÉVANGÉLINE PLOURDE, maire

RÉJEAN HUDON, directeur général